

Les fantasmagories de Etienne-Gaspard Robertson

■ Texte 1.

Le Bureau central m'a autorisé à donner un cours de Phantasmagorie, science qui traite de tous les moyens physiques dont on a abusé dans tous les temps et chez tous les peuples pour faire croire à la résurrection et à l'apparition des morts. Le Gouvernement protège cet établissement : il a senti le besoin d'encourager le physicien-philosophe dont les travaux et la morale tendent à détruire le monde enchanté qui ne doit son existence qu'à la baguette du fanatisme. Ces cours, auxquels il ne peut être admis que cinquante personnes à la fois, ne devaient durer que deux mois, mais étant fort suivis, je prévois qu'ils me retiendront à Paris plus longtemps que je ne voudrais.

Source : Cité d'après Pierre Delrée, « Robertson, physicien et aéronaute liégeois », *La Vie wallone*, t. XXVIII, Liège, 1954, p. 19. Texte daté du 10 avril 1798.

■ Texte 2.

FANTASMAGORIE au Pavillon de la rue de l'Echiquier, par le citoyen E-G Robertson : apparitions de Spectres, Fantômes et Revenants, tels qu'ils ont dû et pu apparaître dans tous les temps, dans tous les lieux et chez tous les peuples. Expériences sur le nouveau fluide connu sous le nom de Galvanisme, dont l'application rend pour un temps le mouvement aux corps qui ont perdu la vie. Un artiste distingué par ses talents, y touchera de l'Harmonica. On souscrit pour la première séance, qui aura lieu Mardi 4 Pluviôse, au Pavillon de l'Echiquier. Prix 6 livres et 3 l.

Source : *Affiches, annonces et avis divers*, n° 121, 20 janvier 1798, p. 2224.

■ Texte 3.

À sept heures précises, un homme pâle, sec, entra dans l'appartement où nous étions; après avoir éteint les bougies, il dit : Citoyens et messieurs, je ne suis point de ces aventuriers, de ces charlatans effrontés qui promettent plus qu'ils ne tiennent : j'ai assuré, dans le Journal de Paris, que je ressusciterais les morts, je les ressusciterai. Ceux de la compagnie qui désirent l'apparition de personnes qui leur ont été chères, et dont la vie a été terminée par la maladie ou autrement, n'ont qu'à parler; j'obéirai à leur commandement. Il se fit un instant de silence; ensuite un homme en désordre, les cheveux hérissés, l'œil triste et hagard, la physionomie arlésienne, dit : Puisque je n'ai pu, dans un journal officiel, rétablir le culte de Marat, je voudrais au moins voir son ombre. Robertson verse, sur un réchaud enflammé, deux verres de sang, une bouteille de vitriol, douze gouttes d'eau-forte, et deux exemplaires du journal des Hommes-Libres; aussitôt s'élève, peu à peu, un petit fantôme livide, hideux, armé d'un poignard, et couvert d'un bonnet rouge : l'homme aux cheveux hérissés le reconnaît pour Marat; il veut l'embrasser, le fantôme fait une grimace effroyable et disparaît.

Source : François Martin Poultier-Delmotte, *L'Ami des lois*, n° 955, 28 mars 1798, p. 1.

■ Texte 4.

Voici à peu près les détails d'une séance. Dans un cabinet de physique, où l'on trouve à chaque instant de quoi s'attacher les yeux et l'imagination, le citoyen Robertson fait ses expériences de galvanisme, après lesquelles le Ventriloque exécute les scènes les plus plaisantes ; ensuite l'harmonica, par ses accents lugubres, semble préluder l'ouverture d'une vaste salle, éclairée d'une lueur pâle et tremblante, qui bientôt disparaît et laisse le spectateur dans une nuit profonde. Les orages, l'harmonica, la cloche funèbre qui évoque les ombres de leurs tombeaux, tout inspire un silence religieux : les fantômes paroissent dans le lointain, ils grandissent et s'avancent jusque sous les yeux et disparaissent avec la rapidité de l'éclair. Robespierre sort de son tombeau, veut se relever, la foudre tombe et met en poudre le monstre et son tombeau. Des ombres chéries viennent adoucir le tableau : Voltaire, Lavoisier, JJ Rousseau paroissent tour à tour, et Diogène, sa lanterne à la main, cherche un homme et pour le trouver traverse, pour ainsi dire, les rangs, et cause impoliment aux dames une frayeur dont chacun se divertit.

Source : *Courrier des spectacles*, n°1086, 23 février 1800, p.4.

■ Texte 5.

L'affaire de la Fantasmagorie avait attiré, avant-hier, une foule nombreuse au tribunal de paix de la division de la Halle aux Bleds. Le citoyen Delahaye, défenseur du citoyen Aubé, collaborateur de Clorius, a établi que Robertson n'était point l'auteur de la découverte pour laquelle il avait obtenu un brevet d'invention... Philidor avait fait voir à Paris, en 1793, le même spectacle avant que Robertson songeât à être physicien. Il a montré dans sa plaidoirie le talent d'un orateur et d'un jurisconsulte habile, réunis à celui d'un physicien exercé. Le citoyen Becque-Beaupré, défenseur de Clorius, a discuté d'une manière très plaisante les perfectionnements que Robertson se vante d'avoir faits à l'instrument trivial connu sous le nom de Lanterne Magique : il les a trouvés tous désignés dans Kircher et dans les récréations physiques de Guyot.

Source : *L'Ami des lois*, n°1721, 26 mai 1800, p. 4.

■ Texte 6.

Dès ce moment, la fantasmagorie devint un objet très commun et exécutée par des fantasmagores de toutes les classes, Paris ressembla aux Champs Elysées pour la quantité d'ombres qui l'habitèrent... Les fantasmagores s'assemblèrent principalement sur ses rives, et il n'y eut pas de quai qui ne vous offrît un petit fantôme au fond d'un corridor bien noir, au sommet d'un escalier tortueux. Les machines à fantômes furent de même dès lors un objet de commerce pour Paris et Londres ; les frères Dumortiez et les opticiens anglais en expédièrent plusieurs milliers dans toute l'Europe. Le moindre amateur de physique, dans toutes les contrées, eut sa fantasmagorie. J'ai trouvé de ces boîtes à chariot, fabriquées à Paris, dans le fond de la Russie, à Odessa, et depuis les frontières de la Sibérie jusqu'à l'extrémité de l'Espagne, même à Ceuta.

Source : Etienne-Gaspard Robertson, *Mémoires récréatifs et scientifiques et anecdotiques*, t. 1, Paris, 1831, pp. 320-321.

Source : Laurent Mannoni, *Le grand art de la lumière et de l'ombre*, Paris, Nathan, 1994, p. 145-166.